

Le bill C-61 a été longuement débattu lors de sa deuxième lecture à la Chambre et fait l'objet de nombreuses audiences tenues par le comité permanent des transports et des communications. Les membres du comité se sont même rendus jusque sur la côte ouest pour recueillir différents points de vue sur le bill C-61. Le bill est alors revenu à la Chambre pour l'étape du rapport. Le débat était bien avancé au moment quand la session a pris fin. Par la suite, afin d'accélérer l'étude de cet important projet de loi, on a décidé de traiter séparément les deux grandes parties du bill que je viens de décrire. C'est pourquoi le bill C-41, dont nous sommes maintenant saisis, englobe la partie de l'ancien bill qui établissait le Code maritime. Les dispositions du bill C-61 relatives à la navigation côtière n'apparaissent pas dans le bill C-41. Elles ont été laissées de côté pour l'instant et feront l'objet d'un projet de loi distinct.

● (1550)

Il y a eu de longues discussions entre tous les partis au sujet de la bonne façon d'aborder le bill à l'étude cet après-midi, le bill C-41. On s'est entendu, comme Votre Honneur l'a noté, pour passer, du consentement unanime, directement à la troisième lecture et disposer de la question sans plus de débat, car, je le répète, le bill C-41 renferme les dispositions du Code maritime qui semblent rallier l'appui presque unanime des députés et au sujet desquelles il y a peu de désaccord. J'aimerais remercier la Chambre et tous les députés de leur collaboration et j'aimerais exprimer mon appréciation notamment au député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) qui s'est intéressé à la mesure depuis le début. Au cours des débats à la Chambre et des délibérations au comité permanent sur le bill C-61 pendant la dernière session du Parlement, le député s'est évertué à faire avancer les travaux de la Chambre et du comité, et je lui en suis très reconnaissant.

M. Paproski: Et les whips et leaders?

M. Goodale: Oui, en effet, les leaders des deux côtés et les whips, si le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) ne veut oublier personne. Je reviendrai sur ce que j'ai dit au début, je tiens à remercier tous les députés d'avoir bien voulu adopter rapidement cette mesure législative. Au nom du ministre des Transports, j'aimerais exprimer l'appréciation et la satisfaction du gouvernement de ce que la Chambre ait étudié rapidement le bill C-41.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais simplement ajouter un ou deux commentaires au sujet de l'adoption de ces parties du Code maritime remanié. Il représente une étape importante dans l'histoire de la marine marchande au Canada. Je pense que la plupart d'entre nous, non seulement ici mais dans tout notre pays, qui s'intéressent aux activités maritimes s'en rendent compte. Il nous faut maintenant bien faire comprendre au secrétaire parlementaire l'urgence avec laquelle un certain nombre de secteurs connexes de l'économie veulent que nous étudions les

livres trois et quatre et, ensuite, le livre cinq du Code maritime et que nous fassions le plus vite possible pour que ces questions puissent être renvoyées au comité permanent et y être étudiées en profondeur. Je veux parler des articles du Code maritime, les articles 6 à 14, qui ont été exclus du bill à l'étude.

Il importe de ne pas perdre de vue l'objectif général de cette mesure, soit les règlements et directives que le Canada veut adopter en matière de cabotage et la création d'un bureau d'enregistrement. Il est essentiel que le Canada possède et exploite ses propres services de cabotage. Compte tenu de ces quelques réserves, je suis heureux d'appuyer le secrétaire parlementaire et de permettre que la mesure établissant un code maritime franchisse la troisième lecture.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La Chambre passe maintenant à l'étude de l'article n° 23, soit la troisième lecture du bill C-23, tendant à faciliter la conversion au système métrique.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, il nous paraît opportun de passer tout de suite aux initiatives parlementaires. J'espère que le secrétaire parlementaire et tous ses collègues y consentiront.

M. Marchand: Monsieur l'Orateur, cela paraît une bonne idée, mais les députés de l'autre côté consentiraient peut-être à faire subir la troisième lecture au bill C-23?

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Avant de s'entendre sur la troisième lecture du bill C-23, il faudrait que la motion soit présentée.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je ne voulais pas plaisanter en soulevant la question. Il ne nous paraît pas opportun d'entamer maintenant un débat sur une mesure que le ministre d'État considère prioritaire, alors que le ministre chargé des petites entreprises (M. Marchand) n'a pu répondre à une question que lui a posée il y a quelques jours le député de Vegreville (M. Mazankowski). Ainsi conviendrait-il que nous passions tout de suite aux initiatives parlementaires. Je suis certain que le ministre ne voudra pas commencer son discours deux minutes avant 4 heures.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Puis-je déclarer qu'il est 4 heures?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Puisque nous passons un peu plus tôt aux initiatives parlementaires, puis-je rappeler aux députés une décision rendue par l'Orateur adjoint le 30 avril, selon laquelle les initiatives parlementaires ne doivent pas durer plus d'une heure après leur appel.